

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission Locale de l'Eau

Le 4 juin 2012 à 14h00 – Salon des Réceptions de Lille Métropole Communauté urbaine

Ordre du jour :

- Bilan de travail de concertation avec les commissions thématiques depuis janvier 2012
- Présentation du rapport et de l'atlas en version provisoire
- Phase d'échanges et de remarques
- Organisation des commissions thématiques de juin : Réunion de travail sur le Diagnostic
- Calendrier des étapes à venir

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en fin de compte rendu.

**La présentation au format PDF est annexée au présent compte rendu
(disponible également sur le site extranet SAFEGE).**

Le site extranet est ouvert dans le cadre de l'étude état des lieux. Il permet aux membres d'accéder aux documents du SAGE. Ci-après le lien :

http://extranets.safège.fr/extranets/extranet_0171.nsf.

Login : SAGE_MD_Commission

Mot de passe : WI768ss9

Les documents sont disponibles au format PDF dans l'onglet « GESTION DOCUMENTAIRE ».

Vous pouvez également déposer un document et y associer un fichier d'une taille maximale de 10 Mo. Si vous souhaitez envoyer des fichiers de taille supérieure, adressez un mail à jean-philippe.rizza@safège.fr et à nathalie.ratier@safège.fr avec pour objet « SAGE Marque-Deûle - Demande de liens envoi de gros fichiers ». Vous recevrez un lien en retour vous proposant de télécharger vos fichiers préalablement zippés en un fichier unique.

PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la Commission Locale de l'Eau : M. GRIMONPREZ.

Tour de table de présentation des participants.

Cette réunion de la CLE a pour objectif de présenter les éléments détaillés du rapport provisoire et de valider l'engagement de la phase de diagnostic sur base de ce rapport.

COMPTE RENDU

Bilan de travail de concertation avec les commissions thématiques depuis janvier 2012

La cellule d'animation du SAGE Marque-Deûle (Florian BUSY) rappelle les grandes étapes de consultation des commissions thématiques qui ont conduit à la consolidation de ce rapport. Trois réunions de travail avec chacune des quatre commissions thématiques et la participation de 80 personnes au total ont permis de réaliser cet état initial.

Plus d'une douzaine d'organismes participants aux travaux ont formulé des remarques écrites afin de préciser ce document.

Présentation du rapport et de l'atlas en version provisoire

Le bureau d'études SAFEGE (Jean-Philippe RIZZA) présente le diaporama exposant le contenu du rapport (voir copie du diaporama, des vues n°6 à 55).

Phase d'échanges et de remarques

A la suite de cette présentation, s'engage une phase d'échanges et de remarques à propos de cette présentation et du rapport diffusé aux membres de la Commission Locale de l'Eau.

- Est-il nécessaire de faire ressortir les spécificités locales du bassin alors que le SAGE doit s'intéresser à des problématiques macroscopiques imposées par la Directive Cadre Eau (DCE)? (Emmanuel TIRTAINE, DDTM 59)
- C'est une demande qui a émergé lors des commissions thématiques, notamment dans celle dédiée à la gestion de la ressource en eau. En effet, il existe des discordances entre les constats DCE, notamment sur la nappe de la Craie, montrant une ressource abondante dans cette nappe et la réalité des producteurs d'eau qui connaissent des problématiques de production à la fois quantitatives et qualitatives. Aussi, le SAGE doit apporter des solutions de conciliation des usages de l'eau, en plus des objectifs DCE, c'est pourquoi cette analyse est apportée à travers le SAGE Marque-Deûle.
- Comment est évaluée la sensibilité des champs captants à la sécheresse ? (Bernard MATHON, DDTM 62)
- Cette évaluation s'appuie à la fois sur les données du SIGES et données issues des producteurs d'eau, partenaires du SAGE.

- Le document doit être complété avec la problématique des golfs (nombre de trous, superficie et volumes prélevés, perspectives de développement) (Géraldine AUBERT, AEAP)
- Ces éléments seront intégrés à l'étude.
- Il est nécessaire d'accorder la dénomination champs captants et aires d'alimentation de captages avec les termes employés par le SDAGE (Géraldine AUBERT, AEAP)
- La DDTM 59 (Denis LEROUX), réagi en expliquant que seule dénomination de « champs captants » existe dans la réglementation. La cellule d'animation du SAGE explique qu'elle analysera cette problématique de sémantique et fera une proposition aux partenaires.
- L'Agence de l'Eau alerte le bureau d'études sur le mode de représentation des résultats concernant l'état biologique, celui-ci n'est pas adapté aux données (Géraldine Aubert, AEAP)
- Il est rappelé la nécessité d'identifier et de caractériser les zones humides dans le cadre du SAGE (DDTM 59 et 62)
- La prestation du bureau d'études SAFEGE n'intègre pas de phase d'acquisitions de données. La cellule d'animation est en train de « défricher » la problématique en interne et fera une proposition aux personnes intéressées et parties prenantes de l'avancée de ces travaux à la rentrée, au sein d'un groupe de travail spécifique. La Présidence rappelle son attachement à la thématique et garantie sa mise en œuvre. Priorité est cependant donnée à la finalisation de cet état initial et au lancement du diagnostic.
- Pourquoi aborder la problématique des ions perchlorates alors qu'aucune réglementation sur ce paramètre n'existe à l'heure actuelle ? (Bernard MATHON, DDTM 62)
- L'objectif de cet état initial est d'obtenir une « photographie » la plus nette possible du territoire. Cette nouvelle problématique émergente impacte les gestionnaires d'eau, il est donc important de la retracer au sein de cette étude.
- Ne pas mentionner les unités de traitement, car elles ne sont pas déclarées à l'Union Européenne (Bernard MATHON, DDTM 62)
- De la même façon que la question précédente, cette étude a pour objectif de décrire finement le territoire. Aussi, il est jugé que cette information est à signaler au sein de cet état initial. D'autre part, il est rappelé que cette étude est pour le moment destinée aux commissaires et participants du SAGE et n'a pas vocation à être diffusée au grand public, ni aux instances de reporting.
- Pourquoi faire ressortir la problématique « Fleurs » dans la partie agricole alors qu'elle est anecdotique sur le territoire ? (Yves COLETTE, Chambre d'Agriculture)

→ Il s'agit d'une coquille issue de l'analyse de la typologie contenue dans le RGA. Celle-ci sera modifiée.

- Attention à la dénomination « moustiques », concernant les espèces invasives sur la Marque, alors que les insectes en question : les chironomes, ne sont nocifs pour personne. (Marie-Laure JOLY, NNE)

→ Ces éléments vont être modifiés dans le rapport.

Enfin, il est demandé de préciser la description du rôle de la Police de l'Eau page 32 du rapport.

A la suite de cette phase d'échanges et de remarques, le Président de la CLE rappelle :

- Que sur la base de cette version de travail et des remarques formulées par la CLE et lors des Commissions thématiques de mai, le rapport sera finalisé par le bureau d'études SAFEGE ;
- Une ultime échéance est fixée aux contributeurs du SAGE au 15 juin 2012 pour faire parvenir leurs dernières remarques ;
- Après cette échéance, SAFEGE assurera la finalisation du document d'état initial et la rédaction d'une synthèse ;
- Le rapport définitif sera expédié aux membres de la CLE début septembre 2012 et sera mis à l'approbation lors de la prochaine commission plénière, fixée au 23/10/12 (voir ci-après).

Les membres de la CLE valident ce calendrier.

Après cette validation, le Président sollicite l'aval de la Commission Locale de l'Eau pour engager le travail de diagnostic, sur base des éléments présentés ce jour en séance.

Les membres de la CLE autorisent l'engagement de cette seconde phase de travail.

Calendrier des étapes à venir

Suite à la réunion du Bureau s'étant tenu le matin même, il convient d'ajuster le calendrier des prochaines commissions thématiques, notamment celles du mois de septembre, et celui de la prochaine CLE.

Aussi, les dates retenues sont :

Réunions	Nature de la réunion	Dates retenues
Commission 1	Réunion de travail sur le diagnostic	25/06/2012 10h
Commission 2		25/06/2012 14h
Commission 3		26/06/2012 14h
Commission 4		26/06/2012 10h
Commission 1	Restitution sur le diagnostic	10/09/2012 10h
Commission 2		24/09/2012 14h
Commission 3		24/09/2012 10h
Commission 4		11/09/2012 10h
Bureau de CLE	Restitution sur le diagnostic	23/10/2012 10h
CLE		23/10/2012 14h

Liste des participants :

Nom / Rôle ¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
GRIMONPREZ Francis	Président de la Commission Locale de l'Eau	X		X
CACHEUX Alain	Vice-président de la Commission thématique Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
STASZEWSKI Bernard	Vice-président de la Commission thématique Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin		X	X
BOUCHEZ Michel	Vice-président de la Commission thématique Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	X		X
AUBERT Géraldine	Agence de l'Eau Artois Picardie	X		X
BERQUET Sandrine	Agence de l'Eau Artois Picardie		X	X
THEROUANNE Max	Agence Régionale de Santé	X		X
JOLY Marie-Laure	Association Nord-Nature	X		X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédération de pêche du Nord-Pas de Calais	X		X
VILLERS Anita	Association Environnement et Développement Alternatif		X	X
COLLETTE Yves	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
DEBUISSON Alain	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin		X	X
LEROUX Denis	DDTM 59	X		X
DUTILLEUL Thierry	DDTM 59	X		X
TIRTAINE Emmanuel	DDTM 59	X		X
MATHON Bernard	DDTM 62	X		X
CARON Sylvain	DREAL	X		X
FOUCART Bruno	Maire de Houplin-Ancoisne	X		X
DELABY Bernard	Maire d'Haubourdin	X		X
LEROY Franck	LCMU	X		X
BLONDEL Laurence	LMCU	X		X
BUSY Florian	LMCU	X		X
MALTA-BEY Victoire	LMCU	X		X
LEMAIRE César	LMCU	X		X
ZABOROWSKI Céline	LMCU	X		X
DONADIO	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		X	X
GUICHARD Christophe	Ports de Lille		X	X
VAN ES Yannick	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...